



Borne d'information sur le thème du Chanvre

6 Arrivé à la route, tourner à droite et dans le village des Baschauds à nouveau à droite pour rejoindre la D 10. S'engager en face dans l'allée du château qui ramène au bourg. Au niveau du lavoir communal, traverser la route et rejoindre en face le champ de foire.



Dans le centre bourg voir :

- l'église, son bas relief de Saint-Roch (classé Monument Historique et sa pierre des morts.)
- la place avec sa croix gothique et sa pompe à balancier,
- le château et ses communs situés de l'autre côté de la route ;
- l'espace patrimonial et ses expositions, notamment celle du chanvre, plante textile.

Cognac-la Forêt : l'église, le château, le parc...

La commune de Cognac-la-Forêt est riche en petit patrimoine. L'église, qui était à l'origine la chapelle du château, a été érigée en église paroissiale en août 1265. Outre son architecture très intéressante, le bas-relief polychrome de Saint-Roch de 1630 est une pure merveille. Il est d'ailleurs classé Monument historique depuis 1965. Le château attire bien sûr les regards. Plusieurs fois remaniée, cette ancienne bâtisse appartient aujourd'hui à une descendante d'Alpinien Bourdeau, qui fut garde des sceaux et propriétaire des lieux.

Le parc du château, domaine privé, a été aménagé en 1850 et possède des espèces végétales remarquables, dont un tulipier et un platane très anciens.

En chemin :

- Bornes d'information sur le thème de la culture et du traitement du chanvre au 19^{ème} siècle ;
- Lanterne des morts ;
- Panorama sur les monts de Blonds ;
- Lavoir et fontaine restaurés.
- Vous êtes situé sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Gorre
Tél : 05 55 00 06 55
En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos débris, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respecter la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Eviter toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com
ou au tél : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).

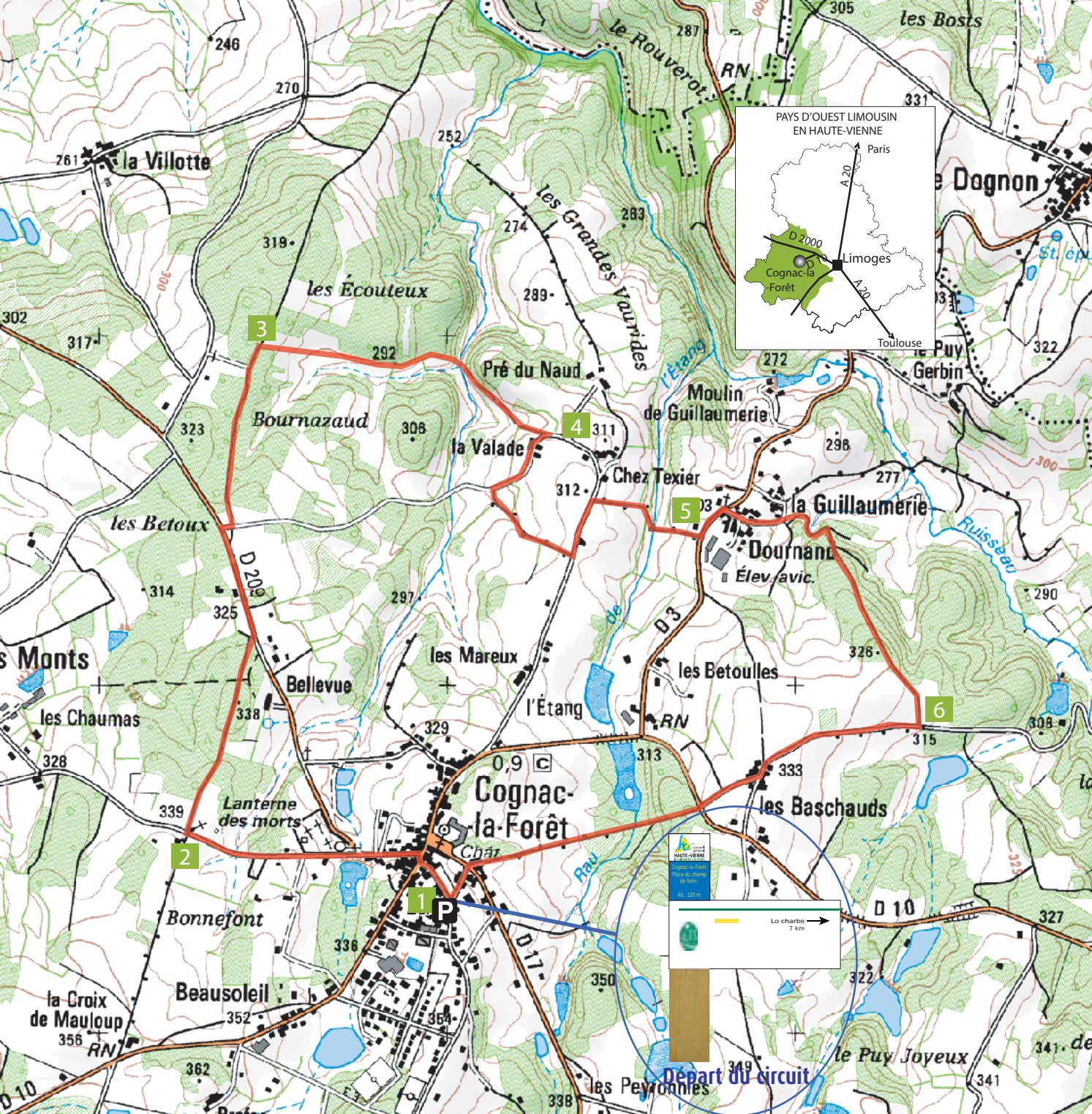


COGNAC-LA-FORET
Circuit "Lo charbé"
2 heures - 6,9 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS D'OUEST LIMOUSIN
LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : A 30 min de Limoges, prendre la D 2000 puis la D 10 en direction de Cognac la Forêt.

Départ : Parking du champ de foire, face à la salle polyvalente.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
2 heures	6,9 Km	jaune	moyen	63 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire
 Mauvaise direction
 Changement de direction

Itinéraire

- Traverser le champ de foire en suivant la rue du Champ de Foire pour atteindre la D 10. Traverser en obliquant à droite vers la D 209. Longer le cimetière par la route qui monte en face et passer près de la lanterne des morts.
- A 400 m au niveau d'une croix, prendre à droite un chemin qui aboutit à la D 209. Suivre à gauche jusqu'à la route de la Valade qu'il faut prendre à droite. Aussitôt, s'engager à gauche dans un chemin.
- A 500 m, tourner à droite et suivre le chemin pour arriver au petit village de La Valade.
- Suivre la route à droite, puis tourner à gauche dans un chemin. Rejoindre une route à prendre à gauche, puis s'engager à droite dans un chemin qui traverse le petit ruisseau.
- Au débouché de la D3, tourner à gauche, puis entrer à droite dans le village de Dournand pour atteindre le lavoir et la fontaine restaurés. S'engager dans le chemin à gauche, qui passe devant les restes d'un ancien réservoir. Un peu plus loin prendre à droite le chemin qui monte dans le bois.

La lanterne des morts érigée au XII^{ème} ou XIII^{ème} siècle est classée Monument Historique.

Le bâti de la fontaine repose sur 4 pieux de chêne de 6 m de long enfoncés dans le sol marécageux. Le réservoir servait à faire rouir le chanvre après la récolte et à tremper les bois utilisés par les charrons du village.